

## Subventions au secteur de la Communication

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Sur avis favorable de la Commission Information-Communication, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer aux associations citées ci-après pour l'exercice 1994 :

- 30 000 F à l'Association Latitude 47, représentant l'aide de la Ville de Besançon à Laurence SEMONIN, pour le tournage du film «Le Nid du Fol»,

- 22 250 F à chacune des deux radios locales Radio-Bip et Radio Sud. La Commission Information-Communication a souhaité attribuer la même somme aux deux radios et saluer ainsi l'effort fourni par ces deux radios associatives.

En cas d'accord, cette dépense, soit 74 500 F, sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif de l'année 1994 au compte 940.241.657.00300.

**M. VIALATTE** : Je crois qu'un vote par division serait souhaité par notre groupe sur ces deux questions. Pour ma part, je m'abstiendrai sur le premier, je voterai pour le second, donc s'il est possible de voter par division...

**M. LE MAIRE** : Eh bien, on va vous donner satisfaction et voter par division.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal accorde ces subventions à l'unanimité moins 7 abstentions pour l'Association Latitude 47 et à l'unanimité pour les radios locales.